



Maison des Initiatives

155 route de Lagraulière - 19330 St-Germain-les-Vergnes

RAPPORT D'ACTIVITE

2024



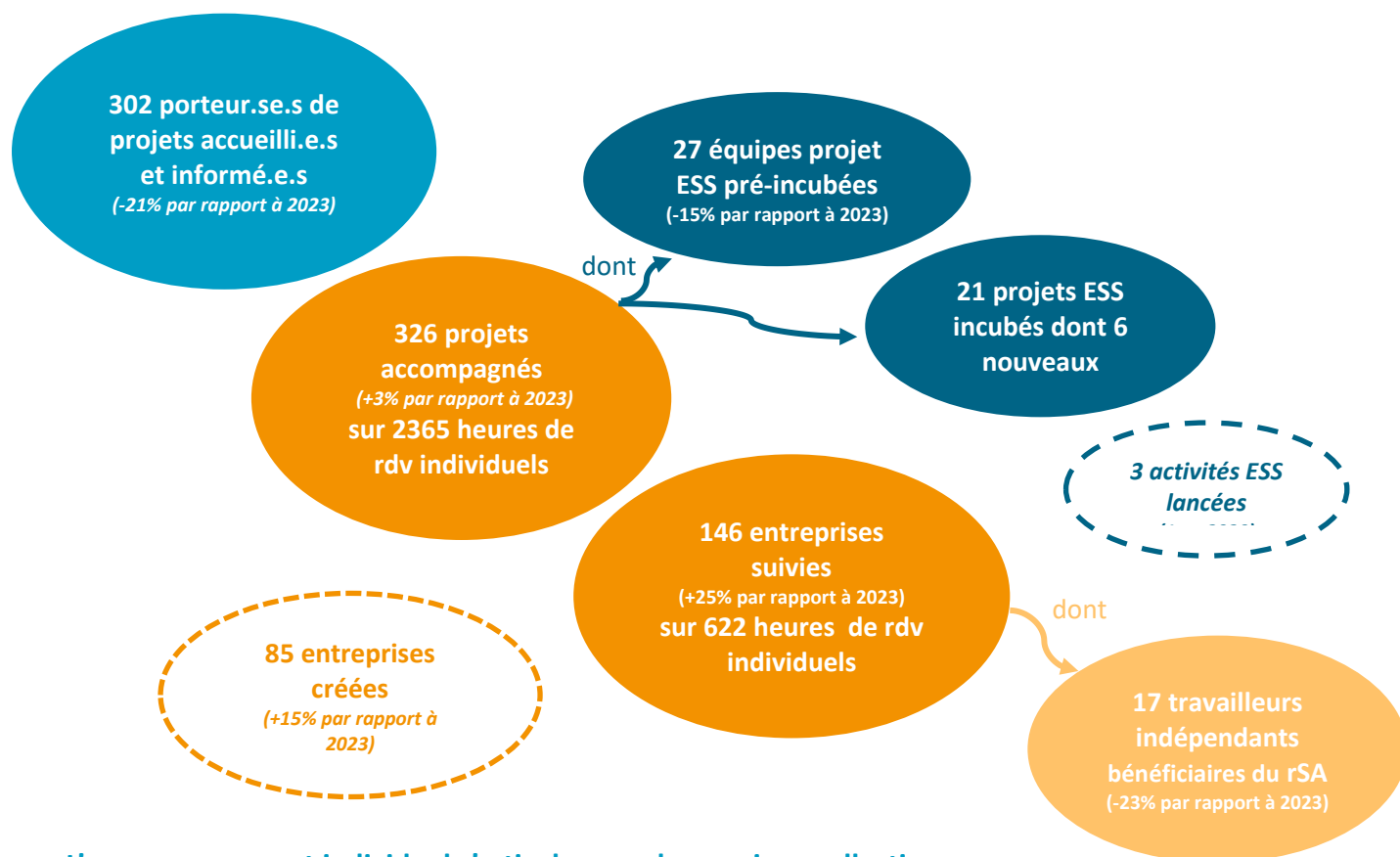
Initiative et Solidarité

Présente depuis 40 ans en Limousin et Dordogne, l'association **airelle** a pour but de participer au développement local et régional. En portant une attention toute particulière au public de demandeurs d'emplois ou de personnes en difficulté d'insertion, elle se donne pour objectif de mettre en œuvre des actions visant à :

- ✓ Détecter et accompagner les initiatives locales qui pourraient entraîner directement ou indirectement des créations d'emplois
- ✓ Contribuer à l'émergence de projets de création d'activités, et accompagner les porteurs de ces projets dans leurs démarches, c'est-à-dire les aider à :
 - acquérir une culture entrepreneuriale
 - développer leur capacité d'autonomie
 - acquérir les outils de gestion nécessaires au montage de leur projet
 - maîtriser ces outils afin d'assurer la pérennité et le développement des entreprises ou des activités ainsi mises en place
- ✓ Promouvoir de nouvelles formes d'entreprises
- ✓ Défendre les intérêts des porteurs de projet d'une façon générale et de ses adhérents en particulier auprès des organismes et institutions concernés

Cette volonté a été affirmée par une adhésion volontaire de tous ses membres et de ses salariés à la charte « Initiatives et Solidarité » (cf annexe 1) dont son fondateur a été un des rédacteurs en 1991 et dont les valeurs sous-tendent toujours les actions de l'association.

2024 en bref	4
Les entrepreneur.se.s accompagné.e.s	5
Présence sur les territoires	6
Actions	7
DES OUTILS POUR ENRICHIR LES PARCOURS ET VALORISER LA MONTEE EN COMPETENCES	8
L'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEUR.SE.S DE PROJETS DE TPE	8
L'ENTREPRENEURIAT AU FEMININ	10
L'ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS D'INTERET COLLECTIF	12
LES ACTIONS SPECIFIQUES	13
LA FORMATION	14
Partenaires	15
PARTENAIRES FINANCIERS	15
DES SOUTIENS EN NATURE	15
PRESCRIPTEURS	15
ANIMATION PARTENARIALE	16
Ressources humaines	17
Perspectives	18
ACCOMPAGNEMENT DE PORTEURS DE PROJETS	18
UNE COMMUNAUTE D'ENTREPRENEURS	19
LA FORMATION	19
UN CENTRE DE RESSOURCES DEDIE A L'ESS ET L'ENTREPRENEURIAT	19
Annexes	20
ANNEXE 1 - CHARTE D'AIRELLE	20
ANNEXE 2 - PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS DE TPE	21
ANNEXE 3 - PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT RHIZOME	22
ANNEXE 4 -ENTREPRENDRE LA RURALITE, LE MANIFESTE	23



L'accompagnement individuel s'articule avec des sessions collectives



Des actions d'animation partenariale



Capitalisation et innovation



Les entrepreneur.se.s accompagné.e.s

L'entrepreneuriat pour tous

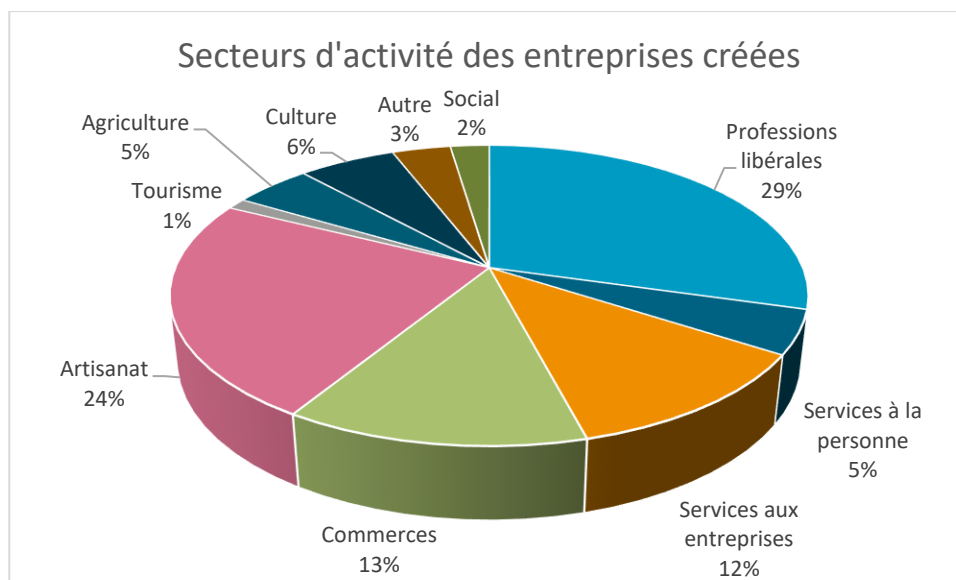
Depuis la création d'**airelle** il y a tout juste 40 ans (en 1985), le cœur d'activité de l'association est l'accompagnement de porteurs de projet de création ou reprise d'activité économique dans la démarche de construction de leur projet, quel que soit leur profil, leur situation ou la nature de leur projet, avec une attention particulière pour les personnes en difficulté d'insertion. Aujourd'hui, **airelle** travaille avec des porteurs de projets de profils et de situations socio-professionnelles divers ayant leur projet en Corrèze : demandeurs d'emploi, bénéficiaires du rSa, salariés, retraités, jeunes, entrepreneurs en activité, travailleurs handicapés...

- ✓ Les personnes accueillies individuellement sont pour **60% des demandeurs d'emploi**, et plus d'un quart sont bénéficiaires du rSa. Les salariés représentent 20%, les autres étant pour beaucoup des entrepreneurs.
- ✓ **La part des femmes** représente depuis plusieurs années de l'ordre de **60%** des personnes accueillies et accompagnées et, cette année, 61% des chef-fe-s d'entreprise ayant créé suite à un accompagnement. Cette part importante peut s'expliquer à la fois par les actions spécifiques que mène **airelle** à destination des femmes et par une identification plus particulière de l'association sur les activités du secteur des services, secteur dans lequel la part des femmes est important.

Des entreprises de toute nature

Les entreprises lancées cette année sont toutes des **créations ex-nihilo**. La grande majorité des entreprises a été créée sous forme **d'entreprises individuelles** (83%). Les sociétés représentent 13% (SARL, SAS) et les associations 4%.

Les activités relèvent de tous les domaines.



Présence sur les territoires

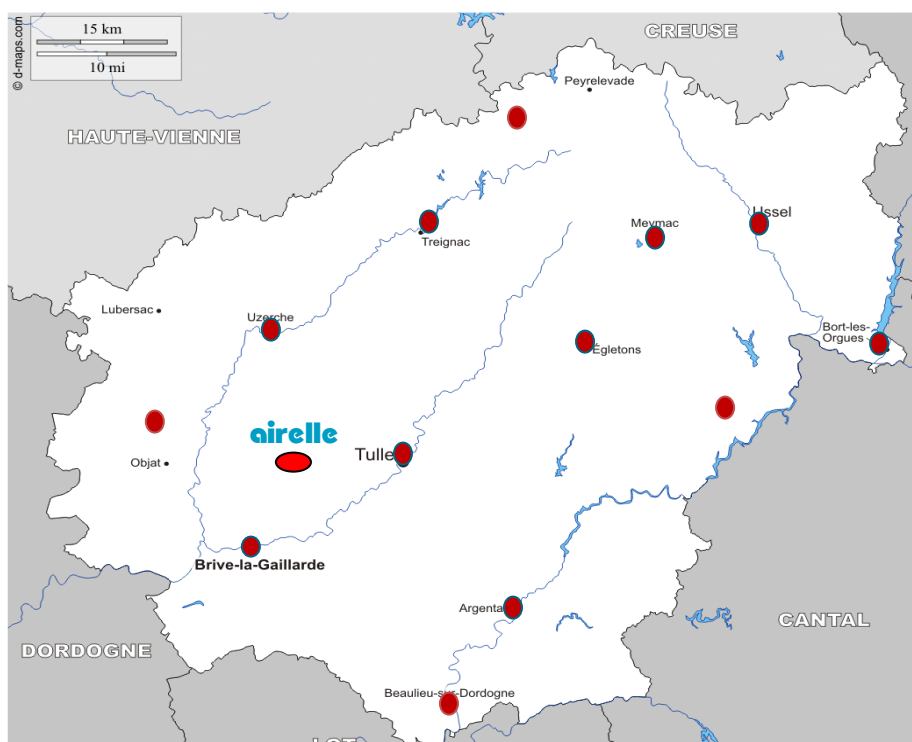
L'association apporte depuis sa création une attention toute particulière à se rendre accessible au plus grand nombre en apportant une réponse de proximité, que ce soit en milieu rural ou urbain. Elle intervient principalement sur l'ensemble du territoire de la Corrèze, en diversifiant ses points d'accueil et permanences régulières. Sa situation stratégique à la croisée des autoroutes A89 et A20, au-dessus du péage de Saint Germain les Vergnes, rend ses bureaux faciles d'accès.

Lieux d'accueil :

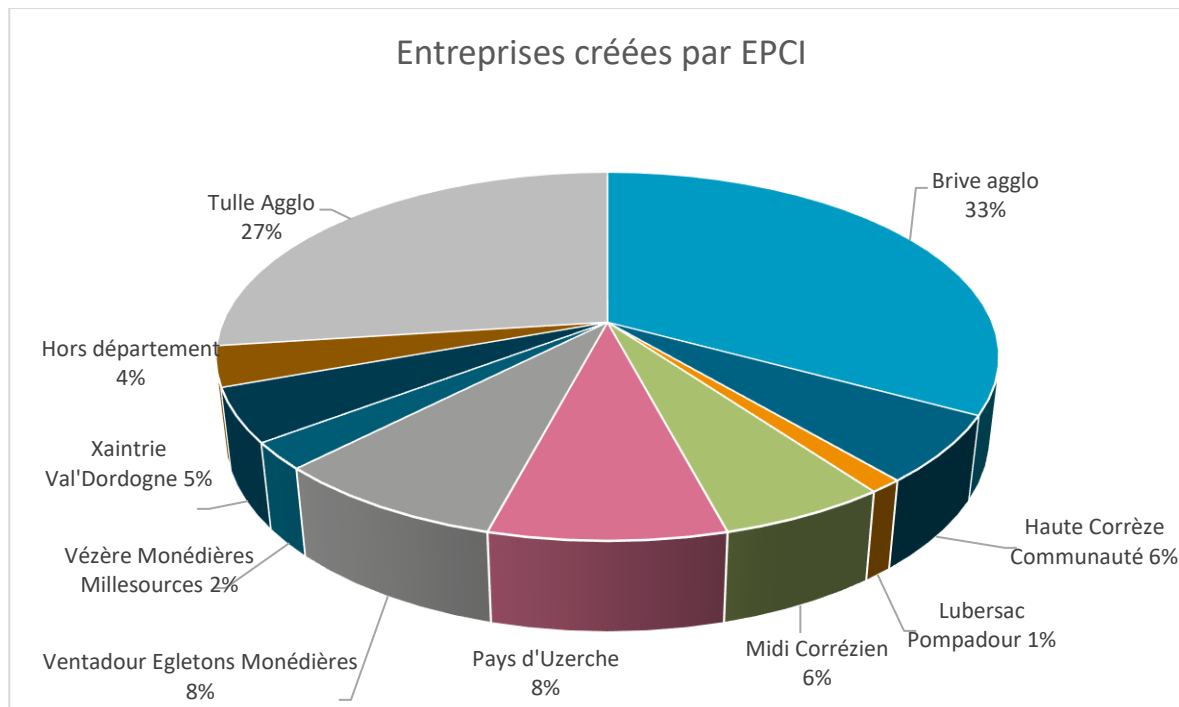
En dehors des locaux permanents de Saint Germain les Vergnes, les conseillers d'**airelle** ont été présents régulièrement pour rencontrer les porteurs de projets dans les lieux suivants.

Localité	Lieux d'accueil
Brive la Gaillarde	Centre Culturel de Brive Espace régional d'information de proximité (ERIP)
Tulle	Hôtel d'entreprises Initio, Mission Locale
Ussel	CMSD (centre médico-social départemental) Pôléco
Argentat	CMSD et mairie
Beaulieu sur Dordogne	Maison du Département et des services au public
Egletons	Communauté de communes - rue du Bosquet CMSD
Uzerche	CMSD

L'association intervient de manière plus ponctuelle, selon les besoins, dans d'autres communes telles que, en 2024, Treignac, Meymac, Meyssac, Neuvic, Bort les Orgues, Juillac... et tout autre point d'accueil en fonction des contraintes de mobilité des porteurs de projet.



La répartition des entreprises créées sur l'ensemble du territoire de la Corrèze témoigne de l'activité de proximité de l'association, avec **une part des créations renforcée dans les communautés de communes rurales.**



Actions

Le cœur d'activité d'**airelle** est d'accompagner les porteurs de projet de création ou reprise d'activité dans toutes les étapes de construction du projet, de l'idée jusqu'au suivi post-crédation. Il s'agit d'aider les porteurs à appréhender l'ensemble des facettes de leur projet et à les outiller en vue de prendre des décisions éclairées. L'association est intervenue cette année sur les dispositifs et outils d'appui à la création et au développement d'activités et d'entreprises suivants :

- ✓ **Dispositif « Entreprendre, la Région à vos côtés »** du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine. Ce dispositif permet l'accueil, l'accompagnement et le suivi de porteurs de projet de création ou reprise d'entreprise, quel que soit la nature du projet (hors projets agricoles), la situation de la personne ou l'état d'avancement du projet.
- ✓ **Accompagnement des bénéficiaires du rSa et suivi des Travailleurs Indépendants bénéficiaires du rSa** dans le cadre du Pacte Territorial d'Insertion, mis en place par le Conseil Départemental de la Corrèze respectivement depuis 1993 et 2013
- ✓ Actions spécifiques en faveur des femmes dans le cadre du **Plan d'Actions Régional pour la promotion de l'entrepreneuriat des femmes**
- ✓ **rhizome**, incubateur de projets de l'économie sociale et solidaire en Corrèze, mis en place par **airelle** depuis 2018 avec le soutien de la Région Nouvelle Aquitaine et de Tulle Agglo
- ✓ **« Ensemble, catalyseur de coopération entrepreneuriale »** dans le cadre du programme **« Entreprendre la ruralité »** de la Fondation Entreprendre.

Le parcours d'accompagnement proposé combine entretiens individuels et sessions collectives (cf schémas en annexes 2 et 3). Sur l'année, 2.987 heures ont été consacrées aux entretiens et travail individuels avec les porteurs de projet et créateurs d'entreprise. Les temps collectifs ont quant à eux représenté 3.790 « heures participants ».

DES OUTILS POUR ENRICHIR LES PARCOURS ET VALORISER LA MONTEE EN COMPETENCES

Les parcours sont personnalisés et s'adaptent au rythme et contraintes des porteurs grâce à la flexibilité sur :

- la fréquence des rendez-vous et ateliers,
- les lieux d'intervention à travers l'ensemble du département,
- les modes d'intervention : présentiel, distanciel.

Pour aller plus loin et adapter l'offre aux attentes des porteurs en lien avec les évolutions technologiques, pédagogiques, sociétales, un chantier mené en 2023 a permis la formalisation du parcours de formation ACCES (Acquisition d'une Culture et de Compétences Entrepreneuriales), dont les outils ont été testés, finalisés, intégrés et diffusés en 2024. Ce parcours s'appuie sur la mise à disposition d'une [plateforme](#) qui comporte de nombreux supports, outils et autres ressources, permettant d'enrichir et rendre encore plus flexibles les parcours, tout en favorisant l'autonomie des porteurs. 145 comptes utilisateurs ont ainsi été ouverts et utilisés par des personnes accompagnées.

Le parcours ACCES intègre la mesure, la validation et la valorisation de la montée en compétences des personnes accompagnées. Dans le processus d'accompagnement à la construction de leur projet, les porteurs acquièrent ou renforcent de nombreuses compétences entrepreneuriales, aussi bien en termes de savoirs, de savoir-faire que de savoir-être, compétences transférables à tout projet d'insertion professionnelle.

Initialement mené avec un soutien important du Fonds Régional pour l'Innovation dans la Formation et de la Fondation Entreprendre, ce chantier a bénéficié, pour sa phase de test et diffusion, des soutiens de la Fondation Garance et de la Fondation SHEMA (Société Hydroélectrique du Midi).

PARCOURS DE FORMATION A.C.C.E.S.
ACQUISITION D'UNE CULTURE ET DE COMPETENCES ENTREPRENEURIALES

OBJECTIF
Acquérir et valoriser les compétences entrepreneuriales développées

4 MODULES DE COMPETENCES
1. Passer de l'idée au projet
2. Appréhender son environnement et définir sa stratégie
3. Construire sa stratégie financière et finaliser son projet
4. Devenir un entrepreneur engagé

PLUSIEURS MODALITES PEDAGOGIQUES
-Accompagnement individuel par un formateur,
-Ateliers collectifs en présentiel et distanciel,
-Accès à un ensemble d'outils et de ressources sur une plateforme numérique.

Tout public
Pour toute personne, ayant un projet ou non, et souhaitant se former à la conduite de projet entrepreneurial.

8 à 12 mois
Durée moyenne de l'ensemble du parcours. Cela varie selon le besoin de montée en compétences et de la situation de la personne.

Corrèze
Nos formateurs se déplacent sur toute la Corrèze.

PLUS D'INFORMATION
05 55 29 00 50
airelle@airelle.org

Evaluation et obtention d'un certificat pour chaque bloc validé

www.airelle.org

L'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEUR.S DE PROJETS DE TPE

Le parcours d'accompagnement peut se décomposer en 3 grandes phases : l'accueil, l'accompagnement amont, le suivi post-crédation.

Le premier accueil, préalable à une possible entrée dans le parcours, est assuré au travers d'**ateliers d'information collectifs** fréquents sur Brive, Tulle, Ussel, Saint Germain les Vergnes, et en visioconférence. 35 ateliers ont ainsi été assurés sur l'année, soit en moyenne un tous les 10 jours.

A la suite de cette première information, les participants peuvent prendre date pour un rendez-vous

individuel et s'inscrire à l'atelier « Entreprendre, par où commencer ». Leur parcours d'accompagnement personnalisé est jalonné de rendez-vous individuels convenus selon les besoins et l'avancement du projet et de sessions collectives qui leur sont proposées. Ainsi se sont déroulés :

- 15 ateliers « Entreprendre, par où commencer » ont eu lieu sur l'ensemble de la Corrèze, avec 75 participants. Ces ateliers sont animés à Brive, Tulle, Ussel et par visioconférence. Ils ont pour but de permettre une représentation réelle et effective de l'entreprise, sensibiliser sur le métier de chef d'entreprise, faciliter une meilleure appréhension de la démarche de construction d'un projet de création / reprise d'entreprise et informer de nouveau sur les dispositifs d'aide (accompagnement et financement)
- 3 sessions M.I.M.E.[®] (Méthode d'Initiation au Métier d'Entrepreneur)¹
- 26 ateliers thématiques d'une demi-journée à une journée portant sur les thèmes suivants :
 - l'étude de marché,
 - la politique de prix,
 - stratégie commerciale,
 - construction des prévisions financières,
 - environnement juridique, fiscal et social de l'entreprise (avec intervention de l'URSSAF et de la Carsat),
 - relations bancaires
 - gestion et comptabilité,
 - communication digitale (animé par la FAL)
- 2 sessions de « Mon développement commercial en actions », atelier de 3 modules destiné aux jeunes chefs d'entreprise.

En plus de ces temps d'accompagnement individuels et collectifs destinés aux porteur.se.s de projet et aux chef.fe.s d'entreprise en démarrage, l'association a co-construit il y a une douzaine d'années une action avec le Service Insertion du Département en faveur des **travailleurs indépendants bénéficiaires du rSa**. Il s'agit de mener avec les bénéficiaires, orientés par les référentes rSa, un **diagnostic partagé de leur activité et de ses perspectives de développement**, et, le cas échéant, de concevoir avec eux un plan d'actions et de les accompagner dans sa mise en œuvre, le but étant de générer des revenus suffisants pour en vivre. Cette action a concerné 17 personnes en 2024.



¹ La méthode M.I.M.E.[®] a été créée au début des années 2000. Le 10.000ème participant a été fêté en 2015. **airelle** a l'exclusivité de la mise en œuvre de cette méthode sur le Limousin. La méthode est présentée sur le site <http://www.methode-mime.fr>.

L'association, attentive à chacun.e dans son individualité, mène depuis longtemps des actions spécifiques aux femmes dans le cadre du **Plan d'Actions Régional pour l'entrepreneuriat des femmes**, établi par l'Etat, la Région et BPIFrance. Trois actions, décrites ci-après, ont ainsi été poursuivies et développées dans ce cadre.

En avant, toutes ! – réseau d'échanges et de coopération des femmes entrepreneuses corréziennes

airelle anime depuis fin 2020 un réseau de femmes entrepreneuses avec pour objectifs de favoriser l'échange, le soutien moral et l'entraide. Les entrepreneur.e.s se retrouvant bien souvent à vivre les mêmes événements ou à se poser les mêmes questions que d'autres, la volonté est ici de favoriser le partage d'idées, de doutes, de solutions, et de permettre aux cheffes d'entreprise de se nourrir de l'expérience de leurs paires. Les rencontres, animées par **airelle**, sont l'occasion d'aborder et de travailler collectivement sur les thématiques préalablement choisies par les participantes sur la vie de leur entreprise et sur l'entrepreneuriat au féminin, dans un cadre convivial et bienveillant.



Sur l'année, 45 femmes ont participé aux 9 rencontres organisées à Tulle, Brive et Saint Germain les Vergnes, autour des thématiques suivantes :

- Développer mon activité : mon programme pour 2024 !
- Optimiser ma communication
- Animer et créer son réseau
- Gérer l'échec
- Le client idéal

Ce que permettent le réseau et le fait d'être entre femmes

« Des échanges ! des idées, des remises en question sans jugement, de l'entraide, du rire et de la légèreté »
« Partage de doutes, d'idées, d'outils concrets à mettre en place, rompre l'isolement, élargir son réseau, se (re)motiver. »
« de la liberté, de la coopération sans compétition et sans séduction »

S'affranchir des représentations genrées pour mieux entreprendre

Depuis 2016, nous proposons tous les ans aux porteuses de projet de création ou reprise d'entreprises de participer à des temps dédiés à la sensibilisation aux représentations et stéréotypes sexués à l'œuvre dans le monde de l'entrepreneuriat et à l'impact de ces représentations sur les projets d'entrepreneuriat. Ces sessions favorisent la levée de freins susceptibles de limiter les ambitions des participantes et contribuent à leur confiance en soi. Une session « **Prendre sa juste place d'entrepreneure** » a ainsi été animée par l'association locale le Centre Alice Guy.

Estime de soi et impact sur le projet entrepreneurial

En France, le taux de création d'entreprises par les femmes reste moindre que celui des hommes. Nous sommes convaincus du lien entre l'estime de soi et le niveau d'ambition et de prise de risque qu'une

personne est prête à assumer, avec un impact sur l'aboutissement des projets de création d'entreprise et leur envergure. Cette relation est souvent citée comme une évidence par les organismes d'aide à la création d'entreprises de même que par les professionnels de l'emploi et de l'insertion. Toutefois, ayant trouvé peu d'études portant sur ce sujet spécifique, du moins en France, il nous avait paru intéressant de qualifier ce lien et la pertinence des actions portant sur la montée en estime en soi.

En novembre 2021, en concertation et avec l'appui de la DDDFE de Corrèze et en partenariat avec une coach indépendante, airelle a initié un projet visant à évaluer l'impact de l'estime de soi sur les prises de décision entrepreneuriales des femmes (ambitions et concrétisation d'un projet de création d'entreprise notamment), poursuivi en 2022 et 2023 avec l'appui du PAREF et de l'ANCT. Cette action a permis à 38 femmes porteuses de projet de création d'entreprise ou ayant récemment créé de participer à un programme de coaching collectif visant à travailler sur l'estime de soi, en Corrèze et dans les Deux-Sèvres, en parallèle de l'accompagnement à la création d'entreprise dont elles bénéficiaient dans le cadre d'« Entreprendre, la Région à vos côtés ».

L'expérimentation montre, d'une part, un accroissement de l'estime de soi chez les participantes. Cette évolution est observée de concert avec, d'autre part, une meilleure aisance dans la posture entrepreneuriale, confirmant le lien entre estime de soi et capacité à développer une posture entrepreneuriale. Les résultats de cette expérimentation ont fait l'objet d'un rapport diffusé auprès des partenaires lors d'un comité de suivi et d'une diffusion numérique par une campagne d'emailing.

Réseau de marrainage

Depuis 2021, l'association est impliquée avec d'autres partenaires du champ de l'accompagnement à l'entrepreneuriat et de l'accompagnement des femmes dans la mise en œuvre d'un club de marrainage à destination des jeunes créatrices d'entreprises, impulsé par la déléguée départementale aux droits des femmes puis soutenue par le PAREF. La coordination est assurée par le CIDFF, avec un fort appui d'**airelle**. Une quarantaine de femmes, marraines et filleules, ont intégré le dispositif en 2024.

La croisée des chemins

La série de 4 vidéos de femmes entrepreneures initiée en 2023 a été finalisée et diffusée. Ces portraits sont réalisés sur la base d'entretiens croisés et présentent les témoignages de 10 entrepreneures qui ont lancé leur activité et ont été accompagnées pour ce faire par les divers partenaires intervenant en Corrèze. Ces portraits sont destinés à être diffusés et utilisés par différentes structures dans le cadre d'actions en lien avec l'entrepreneuriat des femmes. Ils sont disponibles sur la chaîne youtube d'airelle [ici](#).





Depuis 2018, **airelle** porte un incubateur nommé **rhizome**, destiné à promouvoir, faire émerger et vivre l'Economie Sociale et Solidaire sur le territoire de la Corrèze. Les personnes ayant un projet de création d'activité en association, coopérative ou en tant

qu'entreprise socialement utile ou innovante peuvent bénéficier d'une aide à la construction de leur projet, avec un accompagnement dédié allant de l'idée au lancement de l'activité. Les projets relevant de l'ESS sont en effet confrontés à des enjeux spécifiques liés à la gouvernance, des modèles économiques souvent hybrides, et leur réseau partenarial.

Le dispositif s'appuie sur un réseau diversifié de partenaires qui participent en apportant leurs expertises et compétences au service des porteurs de projet incubés : des services déconcentrés de l'État, des collectivités locales (Région, Département, intercommunalités de la Corrèze, communes), des organismes de l'accompagnement, du développement et du financement des entreprises, notamment ceux spécifiques à l'ESS, des représentants et fédérations de secteurs d'activités, des structures de l'ESS de la Corrèze.

En cohérence avec l'objectif de l'incubateur de favoriser la prise d'initiatives sociales et solidaires, les projets sont accueillis même au stade de l'idée. La plupart des équipes de porteurs effectuent ainsi avec **airelle** un travail de clarification de l'idée et de première structuration du projet, phase indispensable avant une éventuelle candidature à l'incubation. En 2024,

- **27 équipes représentant 100 porteurs de projets** ont été accompagnées sur cette phase de pré-incubation,
- **5 projets présentés en comité de sélection ont été retenus pour l'entrée en incubation**, auxquels s'ajoute l'entrée directe de l'association lauréate de l'appel à projets Inclusion et Ruralité de la MSA
- **3 projets collectifs ont été lancés** cette année, et **4 nouveaux emplois créés**.

De nombreuses actions ont été menées pour **mieux faire connaître l'ESS, ses enjeux, ses acteurs**, avec l'enjeu de faciliter la détection des projets dont parmi d'autres :

- « **S'outiller sur l'ESS** », journée d'échanges et d'information dédiée aux techniciens des EPCI, organisée en partenariat avec la CRESS et la Région en mai.
- Une matinée d'échanges intitulée « **L'Economie Sociale et Solidaire, l'Innovation Sociale et la Vie Associative : des incontournables pour l'attractivité du territoire** » organisée à Saint Angel en partenariat avec Haute Corrèze Communauté, la Région, la CRESS et l'ADI, à destination des acteurs du territoire et des porteurs de projets.
- **Le Carrefour des Initiatives Corrésiennes** organisé le 6 juin 2024 à Egletons dans le cadre du programme « Entreprendre la ruralité » (cf ci-dessous).
- « **Entrepreneur autrement, ensemble tissons des liens** », soirée d'échanges et d'information entre acteurs et entrepreneurs de l'ESS organisée à Uzerche dans le cadre du mois de l'ESS.



L'infolettre trimestrielle, envoyée aux partenaires et prescripteurs potentiels de l'incubateur est un relais de l'activité de l'incubateur, des projets, de l'agenda de l'ESS (événements locaux, conférences et webinaires mis à disposition, informations des partenaires...).

« Ensemble », catalyseur de coopération entrepreneuriale en Limousin et Dordogne



Le projet « **Ensemble** », catalyseur de coopération entrepreneuriale en Limousin - Dordogne, déposé par **airelle** au nom d'un collectif composé d'incubateurs de projets de l'économie sociale et solidaire (le Décapsuleur, LIESS87, Emergence Périgord), des coopératives d'activité et d'emploi de ce territoire (Iriscoop, Coop&Bât, Coop'Alpha, Oxalis) et de France Active Limousin, est **l'un des 4**

projets lauréats de l'appel à projets 2021 « Entreprendre la ruralité » de la Fondation Entreprendre au niveau national. Ce programme de recherche-action qui s'est déroulé sur 3 ans était dédié à l'expérimentation de parcours d'accompagnement à **l'entrepreneuriat de territoire** (tel que défini dans le Manifeste en annexe 4) et nous a permis, outre les moyens financiers, de bénéficier d'un accompagnement de la Fondation et d'échanges avec les autres lauréats de l'appel à projets. Le programme s'est terminé fin août 2024 et ses principaux enseignements partagés via :

- un livret de bonnes pratiques,
- un livre blanc, qui formule des recommandations pour les pouvoirs publics et collectivités locales. Il partage des bonnes pratiques et démontre l'impact positif sur la vitalité économique, sociale et culturelle des territoires. Ce livre blanc a été présenté au ministère chargé de la ruralité le 18 mars 2025.

Ces documents et d'autres outils issus de l'expérimentation sont téléchargeables [ici](#).

L'objectif que nous nous étions fixés à travers ce projet était de co-construire une réponse adaptée par et pour chacun des territoires d'expérimentation avec ses différentes parties prenantes (citoyens, élus, acteurs économiques...) pour déployer une offre d'accompagnement qui :

- ✓ s'appuie sur, met en synergie, et complète, les dispositifs existants
- ✓ favorise la mise en lien des chefs d'entreprise et porteurs de projet d'activités avec les acteurs intervenant sur le territoire : collectivités locales, habitants, associations, chambres consulaires, services de l'Etat, experts...
- ✓ accompagne les entrepreneurs et collectifs dans la structuration de leurs projets de coopération et de mutualisation, plus particulièrement pour la création ou la relocalisation de filières,
- ✓ contribue à sensibiliser et améliorer les compétences des chefs d'entreprise et porteurs de projets d'activités notamment sur les logiques de coopération et de co-développement.

En 2024, le projet était mené par airelle et ses partenaires Iriscoop et Coop&Bât sur les territoires suivants :

- communautés de communes de Haute Corrèze Communauté et Ventadour-Egletons-Monédières (airelle)
- territoire formé par les communautés de communes de Vallée de la Dordogne Forêt Bessède, Vallée de l'Homme, et Sarlat-Périgord Noir (Iriscoop et Coop&Bât)

Sur chacun de ces territoires avaient été organisés en début de programme une série **d'ateliers participatifs** associant citoyens, élus, acteurs économiques, permettant de dresser une liste de besoins liés à l'accompagnement de l'entrepreneuriat de territoire avec des idées et propositions d'action pouvant y répondre localement. Des comités de suivi locaux avaient été constitués, associant les structures intervenant sur le champ de l'accompagnement et du financement des entreprises classiques et de l'ESS, des acteurs de l'emploi (Pôle Emploi, entreprise d'insertion) et de la formation, des techniciens et élus des communautés

de communes et du PETR, des associations, banques... **Chaque comité a priorisé différentes actions** à mettre en œuvre pour compléter et enrichir l'offre d'accompagnement à l'entrepreneuriat de territoire locale.

- **Aper'idées** est un événement ouvert à tous permettant à des personnes de « pitcher » leur projet devant une audience de citoyens, entreprises, acteurs du territoire et d'en échanger ensemble. Cette action participe à la mise en réseau, l'entraide, la communication sur l'entrepreneuriat, une meilleure interconnaissance des participants et des dispositifs d'aide et participe également à mettre en valeur le dynamisme du territoire. Les sessions ont été animées trimestriellement, en alternance sur les territoires de Haute Corrèze Communauté et Ventadour Egletons Monédières, avec à chaque fois 4 personnes pitchant leur projet devant un auditoire.
- Des **ateliers de co-développement, les Inspir'actions**, animés par Airelle à destination des porteurs de projet et entrepreneurs, pour favoriser l'entraide et la coopération, également trimestriellement et en alternance sur les deux communautés de communes corréziennes.
- Le forum « **Carrefour des Initiatives Corrésiennes** » a été organisé le 6 juin 2024 à Egletons. Un groupe de travail incluant des représentants des deux communautés de communes du PETR Haute Corrèze Ventadour en a défini ensemble les objectifs, le contenu et l'organisation, avec un accent fort sur l'ESS, la responsabilité territoriale des entreprises, la coopération. Cette manifestation, qui a permis de mettre en lumière l'ensemble des acteurs de la chaîne d'accompagnement et qui a été l'occasion de sensibiliser et informer le grand public au travers d'ateliers, de tables rondes et de stands tenus par les acteurs, a compté soixante visiteurs.
- « **Outils l'entrepreneuriat en collectif** » a débouché sur la co-création, avec un groupe de partenaires (CRESS, Oxalis-Césam et Urscop) d'un kit dédié à l'entrepreneuriat en collectif dans le but de favoriser et diffuser la culture de la coopération et de l'entrepreneuriat à plusieurs et outiller les acteurs et porteurs de projet.
- Les **séjours d'immersion** mixent découverte du territoire et de sensibilisation à l'entrepreneuriat, afin d'attirer de nouveaux habitants, en mettant un accent plus particulier sur la reprise d'entreprises. Airelle a contribué à l'organisation de l'édition 2024 en appui à la communauté de communes Haute Corrèze Communauté.
- La coopération entrepreneuriale est un des éléments concourant à la création **ou renforcement de filières d'activité locales**, d'où notre implication pour soutenir et valoriser la filière chanvre en Corrèze et la filière bois en Dordogne.
- La **plate-forme numérique** participe à valoriser les ressources et dispositifs locaux et a vocation à constituer un espace d'échanges numériques entre et pour les entrepreneurs.

LA FORMATION

Airelle, qui était identifiée de longue date comme organisme de formation professionnelle, a obtenu en juin 2024 la certification Qualiopi. L'enjeu est de pouvoir mobiliser, en complément des subventions, plafonnées depuis plusieurs années, les financements de la formation professionnelle (CPF, OPCOs) et être éligible à des marchés relevant du champ de la formation afin de diversifier nos sources de revenus et avoir ainsi les moyens de continuer à accueillir tout porteur de projet. De nouvelles sessions de formation devraient ainsi être proposées à des publics complémentaires.

Un troisième salarié d'**Airelle** a été agréé formateur M.I.M.E.® cette année. Les salariés agréés de l'association ont ainsi participé à l'animation de plusieurs sessions auprès d'étudiants de grandes écoles et lycées professionnels.

PARTENAIRES FINANCIERS

La prise en charge des actions de l'association a été assurée en 2024 par :

- la Région, les Directions « Economie Territoriale » dans le cadre du dispositif « Entreprendre, la Région à vos côtés », et « ESS et innovation sociale » pour rhizome,
- le Département, pour l'accompagnement et le suivi de bénéficiaires du RSA porteurs de projets ou travailleurs indépendants,
- Tulle Agglo, les Communautés de Communes Haute Corrèze Communauté, Ventadour-Egletons-Monédières, Vézère-Monédières-Millesources, Pays d'Uzerche,
- L'Etat : Délégue Départementale aux Droits des Femmes de Corrèze,
- l'Europe : programme FSE+ en soutien à rhizome,
- BPI France dans le cadre du Plan d'Actions Régional pour la promotion de l'entrepreneuriat des femmes,
- la Fondation Entreprendre, AG2R LA MONDIALE, le fonds de dotation Terre & Fils, la Fondation RTE dans le cadre du programme Entreprendre la ruralité,
- les fondations Garance et SHEMA (pour la mise en œuvre et diffusion du parcours ACCES et de la plateforme numérique) et EDF Hydro (Carrefour des Initiatives).

DES SOUTIENS EN NATURE

La mise à disposition de locaux pour accueillir les porteurs de projet en rendez-vous individuel ou en réunion représente une aide précieuse pour l'association. L'association bénéficie ainsi de cette manière de l'appui du Centre Culturel de Brive, de l'ERIP de Brive, de la Mission Locale et d'Initio à Tulle, de la communauté de communes Haute Corrèze Communauté, des Centres Médico-sociaux départementaux (Ussel, Egletons, Argentat, Meymac, Bort les Orgues, Uzerche), de la Maison du Département et des services au public de Beaulieu-sur-Dordogne et de plusieurs mairies (Argentat, Bort les Orgues, Treignac, Neuvic).

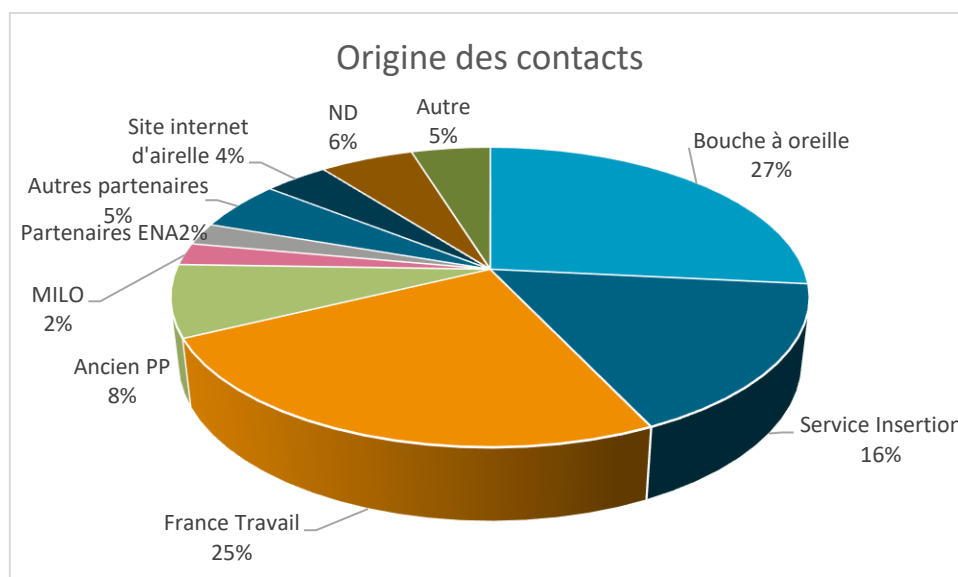
L'association a depuis plusieurs années un partenariat avec la radio Bram'FM. Celle-ci participe à faire connaître et valoriser, par ses chroniques régulières, les initiatives des porteurs de projets accompagnés, différentes facettes de l'entrepreneuriat et les actions d'**airelle**.

PRESCRIPTEURS

Les trois principales sources de prescription des personnes ayant contacté l'association restent, comme c'est le cas depuis de nombreuses années, le bouche à oreille (27% en 2024), France Travail (25%) et le service Insertion du Département (16%).

Les porteurs de projet peuvent néanmoins être orientés par une grande diversité de partenaires : collectivités (Région, Communautés d'Agglomération et de Communes, mairies...), Missions Locales (2%), les partenaires du champ de l'aide à la création d'entreprise (2% : CCI,...), DLA, organismes de formation, conseillers CEP, CPAM...

D'autres encore ont eu connaissance d'**airelle** par internet ou par des actions de communication directes (forums, media). Enfin, certains sont d'anciens porteurs qui reviennent pour un nouveau projet (8% des pré-accueils cette année).



ANIMATION PARTENARIALE

airelle a toujours travaillé en lien avec l'ensemble des acteurs intervenant sur le champ de la création d'entreprises afin notamment de faciliter et enrichir le parcours des porteurs de projet.

Les partenaires du champ de l'accompagnement à la création d'entreprises

Depuis fin 2022, **airelle** est pilote du groupement Corrèzien du dispositif de la Région « Entreprendre, la Région à vos côtés » dans le cadre du dernier appel à projets régional pour la mise en œuvre de ce dispositif. Différentes actions ont menées dans ce cadre, dans le but de communiquer sur le dispositif et de favoriser sa lisibilité et intégration dans l'environnement partenarial sur les territoires. Ces actions ont été menées en collaboration avec des acteurs du territoire :

- "Osez l'entrepreneuriat en Corrèze", forum organisé dans le cadre de la Quinzaine de la Création, avec le concours des acteurs du service public de l'emploi
- Café-rencontre le 11/10, avec la collaboration de Tulle Agglo, à destination des acteurs privés de la création : banques, expert-comptable, avocats...
- Participation du groupement aux événements organisés par des partenaires locaux
- Représentation du dispositif par **airelle** en tant que pilote à divers événements.

L'association a animé 6 réunions de groupement pour co-organiser ces actions. Enfin, une réunion a été organisée pour les conseillers de ces structures, afin de favoriser leur interconnaissance et travailler sur leurs problématiques communes, afin de fluidifier les parcours des porteurs de projets.

airelle participe par ailleurs depuis de nombreuses années aux comités d'attribution de prêts d'honneur d'Initiative Corrèze et de garanties de France Active Nouvelle Aquitaine en Corrèze.

Les acteurs de l'insertion

Les acteurs de l'insertion professionnelle tels que France Travail, Service Insertion du Département, Missions Locales, ERIP de Brive... sont depuis toujours des partenaires importants. Les conseillers d'**airelle** échangent régulièrement avec les référents professionnels des personnes accompagnées.

Le champ de l'ESS

Dans le cadre de **rhizome**, l'association travaille en lien avec une grande diversité d'organismes et services susceptibles d'intervenir en appui aux projets de l'ESS : organismes d'accompagnement et de financement de l'ESS (DLA, France Active Nouvelle Aquitaine, URSCOP, ...), services déconcentrés de l'Etat, services économiques des collectivités locales, représentants et fédérations de secteurs d'activités, structures de l'ESS de la Corrèze (associations, coopératives, fondations). Ceux-ci sont invités, selon la nature et la localisation des projets, à participer aux comités de sélection et de suivi des projets incubés. Le programme « Entreprendre la ruralité » a permis de renforcer les liens avec une multiplicité d'acteurs des territoires de Haute Corrèze Communauté et Ventadour Egletons Monédières.

Le partenariat s'est renforcé en 2024 avec les acteurs de la vie associative, dans le cadre d'une démarche de labellisation **Guid'Asso**. Sous l'égide de la DDSDEN de Corrèze, dans le cadre du réseau Guid'Asso, **airelle** a participé à un groupe de travail pour fluidifier et renforcer l'accueil, l'information et l'accompagnement des acteurs de la vie associative de Corrèze.

Un réseau élargi pour des chantiers communs

L'un des axes de pérennité et de développement de l'association passe par le renforcement de son réseau et la mutualisation de moyens à l'échelle régionale.

airelle participe aux réunions inter-incubateurs organisées par la Région et la Cress ainsi que celles initiées par les incubateurs eux-mêmes. Ces réunions permettent d'échanger sur les pratiques et de mettre en œuvre des chantiers communs.

Comme évoqué au fil des actions décrites ci-dessus, certaines sont menées dans le cadre de propositions collectives, comme l'action marrainage et le projet « Ensemble – catalyseur de coopération entrepreneuriale en Limousin et Dordogne ». Des projets de coopération peuvent aussi être entrepris au-delà des frontières de la Nouvelle-Aquitaine : des propositions d'action communes ont été envisagées et déposées avec l'URQR (Université Rurale du Quercy Rouergue en Aveyron) et Figeacteurs (Lot), de même qu'au niveau européen (un projet Erasmus+ a été déposé en début d'année en partenariat avec une association espagnole).

Ressources humaines

Après avoir renforcé l'équipe pour mener le programme « Entreprendre la ruralité », l'arrêt de ce programme, non remplacé par d'autres, nous a amenés à devoir réduire les effectifs avec une réorganisation du pôle administratif. L'équipe salariée, qui comptait 12 personnes en début d'année, est passée à 9. Elle comptait ainsi au 31 décembre 4 conseillers à temps plein, et, à temps partiel, 2 co-directrices, 2 assistantes administratives et un agent d'entretien soit 7 ETP, tous en CDI.

L'équipe salariée est appuyée par un conseil d'administration composé de 10 administrateurs, incluant des enseignants-chercheurs, chefs d'entreprise et anciens salariés d'**airelle**. D'autres bénévoles sont investis, dont tout particulièrement le jeune informaticien qui a œuvré pour la refonte du système informatique de l'association et en assure la maintenance et le dépannage au quotidien.

airelle est adhérente à l'Institut Européen de l'Entrepreneuriat Rural (i2er) et bénéficie ainsi de la mutualisation de moyens financiers et humains mis en œuvre dans le cadre de l'i2er.



L'i2er propose et met en œuvre depuis 40 ans des projets qui allient entrepreneuriat et développement local rural. L'organisation est constituée de personnes ressources et d'intervenants extérieurs qui possèdent toutes une expertise sur le sujet.

L'institut propose des activités :

- de formation d'élus, de techniciens, de responsables d'agences et d'acteurs du développement local rural,
- européennes en assurant la gestion, la mise en œuvre ou la coordination de projets européens centrés sur l'entrepreneuriat et la création d'activité en milieu rural,
- de recherches académiques sur les processus entrepreneuriaux en milieu rural.

Perspectives

En 2025, **airelle** a 40 ans ! La première airelle a été en effet créée en Dordogne en juin 1985. Une fête avec les adhérents, porteurs, partenaires, actuels et futurs salariés est prévue à l'automne.

ACCOMPAGNEMENT DE PORTEURS DE PROJETS

Nous prévoyons la poursuite des principales actions menées ces dernières années, sur les mêmes dispositifs : accompagnement de porteurs de projets de TPE (« Entreprendre, la Région à vos côtés », Pacte Territorial d'Insertion du Département), de l'ESS, actions en faveur de l'entrepreneuriat des femmes. Ces principales conventions sont renouvelées sur 2025.

Parmi les évolutions attendues en 2025, notons :

- ✓ la fin en décembre de la convention « Entreprendre, la Région à vos côtés » actuelle, avec possiblement une candidature sur un nouvel appel à projets / marché pour ce dispositif courant 2025.
- ✓ **airelle** s'est alliée à BGE Limousin pour répondre à l'appel d'offres de France Travail pour la prestation Activ'Crea Emergence. Si l'offre n'a malheureusement pas été retenue, il s'agit d'un signe encourageant sur la voie de la collaboration.
- ✓ L'association travaille à mieux intégrer les enjeux de la transition environnementale et sociétale dans l'accompagnement qu'elle propose. Un projet de coopération Erasmus+ a été redéposé en mars avec un partenaire espagnol avec pour objectifs de permettre à l'équipe de monter en compétences et de produire des outils de sensibilisation et de formation des entrepreneurs à l'économie régénérative.
- ✓ La labellisation Guid'Asso en qualité d'accompagnateur spécialiste, entérinée en mai 2025, devrait apporter de nouvelles prescriptions de projets associatifs.

UNE COMMUNAUTE D'ENTREPRENEURS

Participant à la mise en réseau et à l'entraide entre personnes accompagnées ou ayant été accompagnées, la communauté d'entrepreneurs **airelle** qui se lance en 2025 répond à une demande forte des entrepreneurs, ceux-ci se sentant souvent isolés dans leur rôle de chef d'entreprise.

Cette communauté donnera une nouvelle dimension à la vie associative d'airelle en impliquant les adhérents. Une première réunion en mars a d'ores et déjà permis, avec les 25 entrepreneurs présents, de définir les valeurs de cette communauté, qui sont en phase avec celles d'airelle (solidarité et entraide, partage et transmission, bienveillance, convivialité, simplicité et authenticité ...) et les contours d'une charte.

LA FORMATION

En parallèle du travail de préparation de la certification Qualiopi, un travail conséquent avait été engagé pour proposer des modules de formation pouvant s'adresser à des porteurs de projets, complémentaires à l'accompagnement, et pouvant être pris en charge dans le cadre du CPF. La loi de finances 2025 a modifié les conditions de recours au CPF : les actions de formation à la création et reprise d'entreprise (ACRE) ne sont plus éligibles au financement si elles ne mènent pas à une certification. L'équipe s'attache à retravailler une offre de services à destination des entrepreneurs installés, qui pourrait être prise en charge par les OPCO des travailleurs indépendants.

A destination d'un autre public, celui des acteurs associatifs, **airelle** participe dans le cadre du réseau Guid'Asso à la mise en place et à l'animation de la certification CFGA, certificat de formation à la gestion associative.

UN CENTRE DE RESSOURCES DEDIE A L'ESS ET L'ENTREPRENEURIAT

L'association a participé en 2022 à la création de la SCIC « Les Vergnes », constituée pour l'achat et la valorisation du corps de ferme dans lequel se situe depuis 2003 le siège social d'**airelle**. Cette acquisition, effectuée en octobre 2022, permet d'une part de sécuriser les loyers d'**airelle**, d'autre part et surtout de monter un projet de centre de ressources dédié à l'économie sociale et solidaire et l'entrepreneuriat et comprenant deux volets :

- ⇒ la mise en réseau avec des partenaires,
- ⇒ un projet immobilier de type tiers-lieu en valorisant les bâtiments présents sur le site.

Une série de réunions du conseil d'administration ont été initiées fin 2024 pour préparer une note d'intention, première étape pour aller à la rencontre de potentiels parties prenantes et partenaires.

ANNEXE 1 - CHARTE D'AIRELLE

« Initiative et Solidarité »

L'initiative est au cœur du développement local. Pour qu'il soit fort et de qualité, il faut des initiatives nombreuses, bien conduites et répondant à des opportunités ou à des besoins réels.

L'initiative peut être un facteur de citoyenneté, et donc de démocratie :

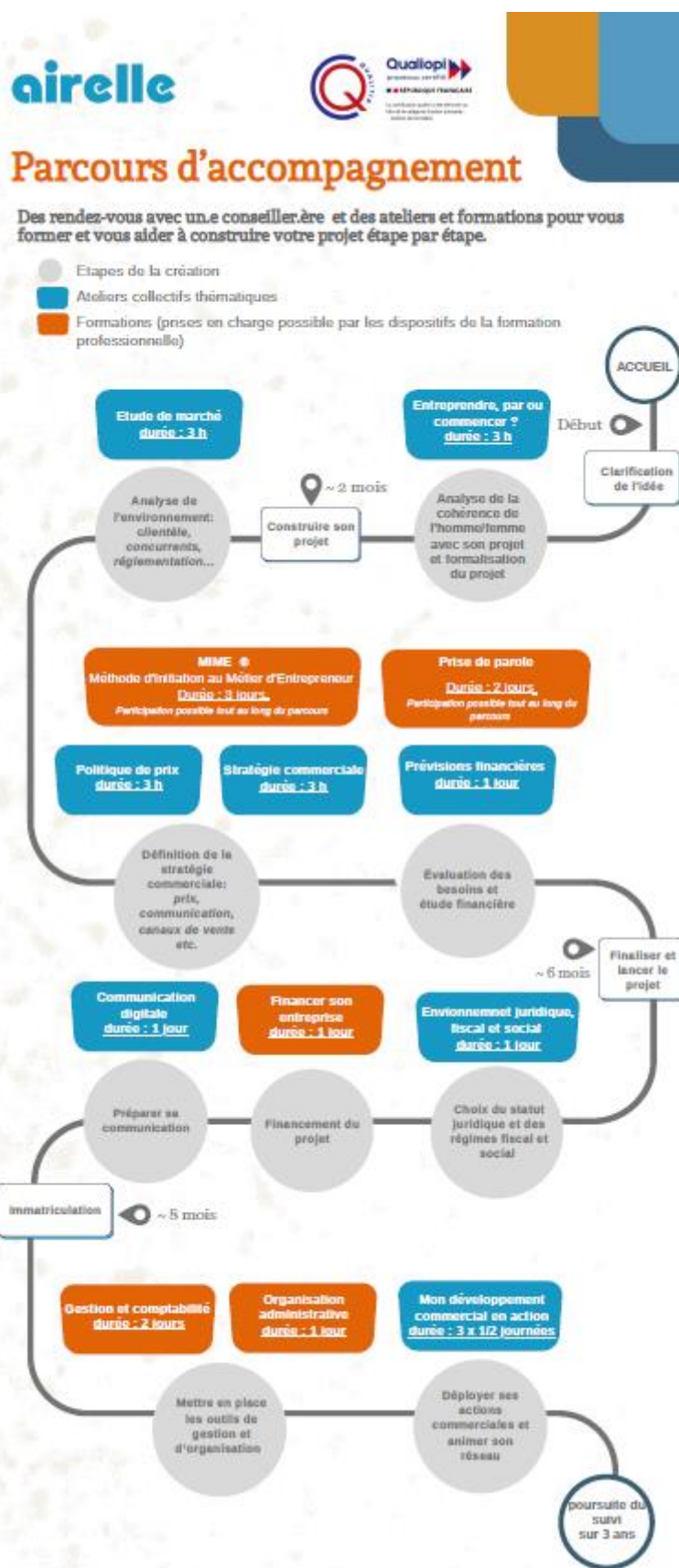
- parce qu'elle permet à des individus ou à des groupes de mieux maîtriser leur destin,
- parce qu'elle contribue à développer l'activité, l'emploi et la richesse commune,
- parce qu'elle fait l'avenir des territoires dans lesquels elle s'inscrit et permet leur développement harmonieux.

Voilà pourquoi, depuis près de 40 ans, l'association soutient les initiatives, en particulier celles de création d'entreprises, ceci en accompagnant par le conseil et la formation tous ceux qui entreprennent : pour qu'ils réussissent.

Nous faisons notre métier avec le souci de la qualité et de l'autonomie des personnes, conformément à notre éthique. La solidarité doit être le ciment du développement local. Sans elle, il ne saurait être complet, équilibré, satisfaisant pour le plus grand nombre. La solidarité est aussi une condition de la démocratie.

Lorsqu'elle ne fonctionne pas, les risques de déchirure sociale s'accroissent. C'est dans cette perspective que l'association travaille pour plus de solidarité locale : en épaulant ceux qui en sont porteurs, et, notamment, les entrepreneurs de l'insertion; mais aussi en veillant à ce que le droit d'entreprendre soit ouvert à tous et que l'acte d'entreprendre ne soit pas isolé.

C'est également dans cette perspective que nous souhaitons favoriser la citoyenneté dans l'entreprise et la citoyenneté de l'entreprise dans son environnement. Nous appliquons ces principes dans notre propre organisation. Initiative et solidarité sont les valeurs au fondement de l'association, et de son engagement. Elle a la volonté de les promouvoir avec tous ceux qui y adhèrent.





Parcours d'accompagnement

Un parcours humain et adaptable, au cœur du territoire, pour vous connecter aux acteurs qui font la différence !
Ce parcours est entièrement pris en charge grâce au soutien de nos partenaires.

POUR VOUS AIDER À

OUVERT À TOUS-TES

Réunion d'info :
Et si vous découvriez une autre façon d'entreprendre ?

De l'Idée à l'Action : les clés d'un projet de l'ESS



Des RDV individuels

Dossier de candidature

LES PROJETS ACCOMPAGNÉS



Des RDV individuels



Des ateliers collectifs



Une mise en réseau



1 fois par mois

Approfondir vos idées

Vérifier la cohérence entre le projet et vos compétences

Formaliser votre projet

Analyser les opportunités et valider les besoins

Définir les parties prenantes

Identifier les partenaires potentiels

Définir le modèle économique

Définir la stratégie commerciale

Réaliser les prévisionnels financiers

Connaître et mobiliser les dispositifs financiers

Valider la structuration juridique et la gouvernance

Lancer la communication et l'activité

Des ateliers complémentaires et des rencontres avec des experts peuvent être organisés en fonction de vos besoins



FONDATION
ENTREPRENDRE



les
petites
rivières

ENTREPRENDRE LA RURALITÉ

MANIFESTE

Les territoires ruraux sont multiples et traversés par des dynamiques locales contrastées. Après une longue période d'exode rural, la population des campagnes augmente de nouveau depuis la fin des années 1990, un mouvement qui s'est accéléré dans le contexte de la crise sanitaire. Le cadre de vie, le prix de l'immobilier et la proximité avec la nature sont autant d'atouts mis en avant par celles et ceux qui ont fait le choix d'une vie en-dehors des métropoles et des villes moyennes. Pour autant, une partie des territoires ruraux souffre de difficultés importantes en termes d'offre de services, de dynamisme de la vie locale ou encore d'accès aux bassins d'emploi.

Pour répondre à ces enjeux et revitaliser ces territoires fragilisés, nous sommes convaincus de l'opportunité que représente l'entrepreneuriat de territoire sur des thématiques aussi variées que le bien vieillir, l'accès aux circuits courts, le lien social, ou encore la valorisation des savoir-faire. Nous entendons l'entrepreneuriat de territoire comme un mode d'entreprendre qui s'appuie sur la mobilisation des écosystèmes locaux (ressources et acteurs) dans les activités économiques qu'il déploie, afin de répondre de manière durable aux besoins sociaux, environnementaux et culturels de ses habitants. Il participe ainsi à accélérer la transition des territoires.

Plus précisément, l'entrepreneuriat de territoire fédère des acteurs qui partagent selon nous trois principes d'action, à savoir :

- **L'inscription dans une démarche d'ancrage local** : chaque territoire présente des spécificités propres (ressources, patrimoine, histoire, savoir-faire, géographie) sur lesquelles les entrepreneurs de territoire s'appuient pour définir leur projet et mettre en œuvre leurs activités. Ils valorisent les ressources territoriales et participent ainsi au développement et au dynamisme local.
- **L'animation d'une dynamique collective** : l'entrepreneuriat de territoire repose sur la coopération et les partenariats entre de nombreuses parties prenantes (habitants, bénéficiaires, acteurs publics et privés). Cette démarche a pour objectif d'identifier et de qualifier les besoins locaux et de délivrer des solutions adaptées au contexte local.

- **La création de valeur sociétale** : les activités économiques développées par les entrepreneurs de territoire visent un impact vertueux sur le plan social, environnemental ou culturel sur le territoire et auprès de ses habitants. Elles reposent sur un engagement fort des acteurs impliqués, et participent ainsi à une transformation systémique des territoires vers un développement plus durable.

Entreprendre la ruralité est un programme impulsé par un collectif de financeurs (Fondation Entreprendre, Fondation RTE, les activités sociales d'AG2R LA MONDIALE et Terre & Fils) et d'opérateurs de l'accompagnement, lauréats du programme (Airelle, Atis, La Chartreuse de Neuville, Ronalpia) qui souhaite encourager les initiatives qui relèvent de l'entrepreneuriat de territoire en milieu rural.

Le collectif du programme « Entreprendre la Ruralité » s'appuie aussi sur une démarche de recherche-action et d'évaluation d'impact sociétal menée avec le soutien des Petites Rivières, de l'Agence Phare et d'Impact Track. L'objectif est de pouvoir capitaliser au mieux l'expérimentation réalisée dans le cadre du programme afin de partager le plus largement possible les enseignements. Ainsi, Entreprendre la Ruralité souhaite contribuer à accompagner la revitalisation des territoires ruraux grâce à l'entrepreneuriat. **Nous appelons donc tous les acteurs intéressés à se manifester auprès de nous afin de pouvoir partager et enrichir nos enseignements et les associer plus largement si cela était opportun. Accompagnons tous ensemble l'entrepreneuriat dont les territoires ruraux ont besoin !**